

Valorisation par le tourisme d'un site industriel désaffecté

1. Situation du charbonnage de Blegny

Le charbonnage de Blegny exploitait les couches les plus anciennes de la fin du gisement s'étendant du Pas-de-Calais à Liège.

Les couches étaient minces, dérangées, difficilement mécanisables.

Le gisement houiller était peu recouvert de sédiments, les terrains étaient bien constitués, solides et perméables.

Le charbonnage, situé en dehors de la région industrielle, en plein vergers du pays de Herve, sans coron, possédait toujours sa propre mentalité; on entrat au charbonnage par une allée boisée et fleurie.

Avant la construction de l'autoroute E5, le site était difficile d'accès par la route, une ligne vicinale reliant Liège à Fouron-le-Comte, desservait le charbonnage.

2. Historique du charbonnage de Blegny

- En 1660, on trouve des traces d'exploitation de la «terre noire» par les moines de Val-Dieu.
- En 1779, Gaspard Corbesier fut nommé Maître des Fosses et obtient la Concession du charbonnage de Blegny-Trembleur.
- En 1895, premier arrêt de l'exploitation.
- En 1919, création de la S.A. des charbonnages d'Argenteau Trembleur et reprise des activités.
- En 1940, le 10 mai, l'armée belge démolit la tour d'extraction et le triage-lavoir.
- En 1945, la tour d'extraction actuelle fut reconstruite, avec reprise des activités normales.
- En 1971, début des subsides pour les frais de fonctionnement par l'état belge.
- En 1975, on décide d'arrêter les subsides le 31/3/80.
- 31/3/80: fermeture des activités industrielles du charbonnage.
- 30/6/80: ouverture des activités touristiques.

Tonnage annuel:
1934: 81.000 T;
1944: 10.000 T;
1970: 200.000 T.

3. Comment l'idée du complexe touristique naquit

Le charbonnage de Blegny-Trembleur, en 1973, autorise l'exploitation de la ligne vicinale Blegny — Warsage par l'ASBL Comté de Dalhem qui veut faire découvrir par un moyen original de transport le Pays de Herve si méconnu des touristes. C'est ainsi que naquit «Li Trimbleu». Rapidement l'ASBL complète cette exploitation par l'apport d'une plaine de jeux et d'un musée à Mortroux montrant la vie régionale, la fabrication du fromage de Herve, ainsi qu'une collection de charrettes. Au charbonnage, départ du train touristique, on construit un restaurant.

En 1976, l'annonce de la fermeture du charbonnage prévue pour 1980 rendit inquiet les responsables de l'ASBL quant à leur avenir. Profitant de l'ouverture faite par Monsieur le Gouverneur de la Province de Liège, qui désirait maintenir le souvenir de l'industrie charbonnière dans la région liégeoise, les dirigeants de l'ASBL proposèrent le maintien du charbonnage de Blegny-Trembleur non plus en extrayant du charbon, mais en l'aménageant dans le but de le visiter. Avec l'aide de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et le Commissariat Général au Tourisme, ces dirigeants parvinrent à surmonter tous les obstacles qui furent nombreux et convaincre la Province de Liège et la Communauté Française du sérieux du projet et de son intérêt.

En 1979, les autorités provinciales décidèrent le rachat des installations du charbonnage et en 1980, la Communauté Française décida elle aussi d'investir.

Le charbonnage ferma ses portes le 31 mars 1980 et les touristes descendirent pour la première fois le 1^{er} juin de la même année.

Le Roi inaugura officiellement les installations en présence de nombreuses personnalités le 6 juillet 1980.

Depuis lors un long chemin fut parcouru, non seulement en améliorant la visite elle-même par l'ajout de machines en mouvement, en y incluant la visite d'une partie des installations de surface, mais surtout en y ajoutant toute une série de distractions.

Le complexe présente à sa clientèle une série d'attractions telle que golf miniature, go-kart, kart-cross, plaine de jeux, ainsi qu'un engin unique en Europe qui permet de monter sur le terril et de découvrir un splendide panorama.

Le but principal des promoteurs étant de maintenir l'image réelle du travail du mineur, la présentation didactique du complexe apparut

comme un élément important. Aussi, une équipe d'enseignants a rédigé des documents qui permettent non seulement à leurs collègues de préparer la visite, mais également aux enfants de travailler avec des cahiers pédagogiques conçus à leur intention.

4. Réflexions sur l'expérience du charbonnage de Blegny

Conserver un site archéologique industriel et l'exploiter pose de nombreux problèmes.

Il faut tout d'abord trouver un promoteur. Que se soit un individu, une association de fait, une ASBL, ces personnes doivent connaître l'industrie concernée, et vouloir réussir quelque chose dans une région souvent en difficulté.

Il faut vaincre les réticences des industriels qui craignent que la conservation de machines ou de sites soit onéreuse ou contraignante, du monde syndical qui craint la démystification du travail (surtout pour les métiers difficiles) en le montrant tel qu'il est au grand public, du monde ouvrier qui voit son entreprise fermer pour lui et rouvrir pour d'autres, du monde administratif qui voit des activités non prévues par la législation troubler sa quiétude.

Il faut enfin trouver les autorités intéressées par le projet et qui sont d'accord d'investir non seulement pour assurer la conservation, mais surtout pour garantir le nouveau fonctionnement.

Le choix du site à conserver est difficile, il doit être le prototype d'une industrie et il doit se trouver dans un environnement permettant de créer des attractions supplémentaires. Les autorités amenées à choisir sont souvent confrontées à des dossiers établis non pas en fonction de critères objectifs, mais souvent teintés d'esprit de clocher ou de régionalisme. Lorsque le choix est fait, la conservation doit se décider le plus rapidement possible, avant la détérioration du site. Des premiers investissements assureront une première exploitation. L'aménagement du site doit se faire progressivement en fonction des besoins de la clientèle.

La limite entre le site archéologique et le parc d'attractions est difficile à déterminer. Si le site permet de retenir les visiteurs pendant une journée, une restauration et des distractions seront assurées, tout en gardant au côté sérieux de la visite sa priorité et en l'adaptant à l'âge des touristes.

Le site conservé est en général en dehors des curiosités touristiques habituelles. Ce fait impose aux responsables de susciter le réflexe de la visite du nouveau site, non seulement chez les organisateurs de voyages, mais aussi auprès des particuliers.

Le contact avec les différentes clientèles est déterminant. A chacun une information spécifique s'avère utile, un responsable de groupe scolaire n'étant pas sensibilisé par les mêmes arguments que le responsable d'un club de danse qui fait sa sortie annuelle.

Le choix du personnel est important, car une autre mentalité doit être instaurée. Aussi l'ancien personnel n'est en principe pas réengagé, sauf le personnel technique et les guides qui, de préférence, seront des anciens ouvriers. Le contact avec la clientèle, la recherche de nouveaux clients, la découverte de nouvelles attractions sont importants.

5. Conclusion

L'archéologie industrielle fait partie du patrimoine au même titre que les œuvres d'art ou les monuments. Elle a en plus l'avantage de nous parler de nos aïeux, de nous montrer comment ils vivaient avec leur peine, leur joie, et surtout comment ils ont forgé notre présent.

L'archéologie industrielle ne consiste pas à conserver des sites ou des collections uniquement pour les chercheurs ou les spécialistes, elle doit être conçue surtout pour être mise à la disposition du grand public. D'autres sites doivent être sauvés et exploités et nous pensons que l'exemple du charbonnage de Blegny-Trembleur peut aider à susciter ces sauvetages.

J. DEFER

Directeur du Complexe Touristique du Charbonnage de Blegny-Trembleur